

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22037 - 81ÈME ANNÉE

Illustration du système néocolonial

Énergie à La Réunion : près de 90 % de dépendance aux importations, jusqu'à quand ?



Selon Le Bilan Énergétique de La Réunion 2024 — Édition 2025, 88 % de l'énergie consommée sur l'île est importée. Ce système, hérité d'une logique néocoloniale, impose un mode de consommation qui enrichit des groupes extérieurs tandis que les Réunionnais subissent la hausse des prix des carburants (+60 % pour le gazole hors taxe). Pourtant, La Réunion dispose d'abondantes ressources renouvelables : soleil, alizés, géothermie, énergie thermique marine. L'autonomie énergétique est possible mais combattue par ceux qui profitent du système néocolonial.

Selon Le Bilan Énergétique de La Réunion 2024 — Édition 2025, notre île demeure massivement dépendante des importations pour satisfaire ses besoins énergétiques. Les chiffres sont sans appel : sur 1 484,9 Ktep (milliers de tonnes équivalent pétrole — unité de mesure de l'énergie) consommés, 1 302,5 Ktep proviennent de l'extérieur. 88 % de notre énergie dépend donc des marchés internationaux. Cette situation n'est pas le fruit du hasard : elle résulte de l'importation, par un système néocolonial, d'un mode de consommation énergétique conçu ailleurs et profitable avant tout à de grands groupes extérieurs.

Les énergies fossiles concentrent l'essentiel de cette dépendance. Essence (147,9 Ktep), gazole (438,9 Ktep), fioul lourd (215,2 Ktep), carburacteur (22,7 Ktep), gaz butane (231,7 Ktep), gaz naturel (245,9 Ktep), sans oublier la houille (14,4 Ktep) et les Pellets de bois (36,0 Ktep), bioéthanol (24,4 Ktep), huiles usagées (6,1 Ktep), biodiesel (2,3 Ktep) : tout ou presque est importé. Ce modèle énergétique alimente les profits de multinationales comme EDF, Albioma ou Total, tandis que les Réunionnais en supportent les coûts.

Augmentation abusive des prix des carburants

L'augmentation abusive des prix des carburants en est la démonstration. Plus de 60 % de hausse pour le gazole hors taxe : cette flambée frappe directement les travailleurs, les familles, les transporteurs. Chaque variation des cours internationaux se répercute sur le coût de la vie. La dépendance structurelle organisée par ce système empêche toute maîtrise locale des prix et bloque l'émergence d'une véritable autonomie énergétique.

Des atouts exceptionnels dans les énergies renouvelables

Pourtant, La Réunion dispose d'atouts exceptionnels. Le soleil, abondant toute l'année, offre un potentiel photovoltaïque considérable. L'énergie thermique des mers représente une ressource abondante pour la production continue d'électricité. La géothermie demeure inexploitée. Les alizés constituent une richesse éolienne naturelle. La biomasse, à travers la bagasse (60 Ktep), prouve que des solutions locales existent déjà.

Aujourd'hui, la production locale atteint 168,1 Ktep avec notamment bagasse (60, Ktep), solaire photovoltaïque (35,9 Ktep), autoconsommation photovoltaïque (3,0 Ktep). Ce socle reste cependant marginal face aux 1 302,5 Ktep importés.

L'autonomie énergétique pour sortir de la dépendance

Ce système maintient La Réunion dans une logique de consommation importée, où les décisions stratégiques et les bénéfices majeurs échappent au territoire. Il freine le développement massif des filières locales et retarde la transition énergétique dont notre île a pourtant les moyens naturels.

L'autonomie énergétique n'est pas un slogan, c'est une nécessité. Accélérer le déploiement du solaire, investir dans l'énergie thermique marine, développer la géothermie, renforcer l'éolien adapté aux alizés, soutenir le stockage et l'autoconsommation : voilà des choix structurants pour que la richesse énergétique produite ici profite enfin aux Réunionnais.

La question est claire : continuer à enrichir des groupes extérieurs en important toujours plus d'énergie, ou construire un modèle fondé sur nos ressources et notre souveraineté ? L'avenir énergétique de La Réunion ne peut plus être décidé ailleurs.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail
:journal.temoignages@gmail.com
SITE web : www.temoignages.re
Publicité :journal.temoignages@gmail.com
CPPAP : 0916Y92433

MERCOSUR : 22 tonnes de viandes impropres à la consommation saisies en Chine

Alors que Ursula von der Leyen signe l'accord Union européenne-Mercosur pour soutenir l'industrie allemande et annonce son application dès le 1er mai prochain, 22 tonnes de bœuf argentin contaminé ont été saisies par la Chine. À La Réunion, les nouveaux maires devront affronter les conséquences de cet accord : concurrence agricole déloyale et risques sanitaires pour une population déjà fragilisée.

Alors que la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, scelle l'application provisoire de l'accord commercial UE-Mercosur à compter du 1er mai 2026, une information passée presque inaperçue devrait alerter jusqu'aux moindres communes de La Réunion : la Chine vient de rejeter 22 tonnes de bœuf argentin pour présence de chloramphénicol, un antibiotique interdit pour la consommation humaine depuis trente ans.

Antibiotique interdit pour la consommation humaine depuis trente ans

Le chloramphénicol est banni depuis trois décennies en raison de ses effets graves sur la santé humaine. Les autorités douanières chinoises ont détecté cette substance dans une cargaison argentine et ont immédiatement suspendu les exportations de l'usine concernée. La Chine, pourtant premier partenaire commercial de nombreux pays sud-américains, applique des normes sanitaires strictes et n'a pas hésité à bloquer la marchandise.

Pendant ce temps, l'Union européenne s'apprête à ouvrir davantage son marché à ces mêmes productions.

Quelle garantie pour les Réunionnais ?

Officiellement, Bruxelles promet des garanties solides, la protection des secteurs sensibles et des règles prévisibles pour le commerce. Officieusement, chacun comprend que cet accord vise aussi à consolider les débouchés industriels allemands en Amérique du Sud, notamment dans l'automobile et les biens d'équipement. Une stratégie industrielle continentale qui pourrait se faire au détriment de nos

agricultures périphériques et de la santé des consommateurs.

À La Réunion, les conséquences seront directes.

L'élevage local, soumis aux normes européennes strictes – traçabilité, interdiction d'hormones, contrôles vétérinaires rigoureux – devra affronter des importations issues de systèmes de production où les exigences sont différentes et les coûts moindres.

Les défenseurs de l'accord affirment que les standards européens s'imposeront aux importations. Mais l'exemple chinois démontre une chose : même un grand pays importateur doit exercer une vigilance constante face aux risques sanitaires. Si 22 tonnes de viande contaminée ont pu quitter l'Argentine et arriver jusqu'aux frontières chinoises, qu'en sera-t-il du contrôle effectif de flux commerciaux accrus vers l'Europe ?

La majorité de la population, les pauvres, concernée

À La Réunion, où une part massive de la population vit sous le seuil de pauvreté, le premier critère d'achat reste le prix. Dans un système marqué par la vie chère et les déséquilibres structurels hérités du modèle néocolonial, des produits importés moins chers trouveront naturellement leur place dans les rayons. Les victimes du système néocolonial n'auront pas toujours la possibilité de privilégier le local. Si demain des produits issus de filières utilisant des substances interdites en Europe se retrouvent plus largement sur le marché, les premières victimes potentielles seront les plus pauvres. Ceux qui n'ont ni marge budgétaire ni accès à l'information.

L'affaire des 22 tonnes de bœuf rejetées par la Chine doit servir d'avertissement. Quand une puissance étrangère applique avec fermeté le principe de précaution, l'Europe choisit l'accélération du libre-échange.

À La Réunion, il ne s'agit pas d'un débat abstrait sur la mondialisation. Il s'agit d'emplois agricoles, de revenus familiaux, de santé publique. L'accord entre en application provisoire le 1er mai 2026.

M.M.

Oté

« Kapon i viv lontan ! » :In kozman pou la rout

In kapon kossa i lé ? sirman in moune péré é k'i rode pa dézord, i rode pa bataye. Biensir zot va dir amwin d'ète kapon lé pa kékshoz tro vanté é la plipar d'tan bann kapon lé pa fyèr d'ète kapon.

Mé d'ète kapon sa i pé an avoir in lavantaz :pou Daniel Honoré néna in avantaz d'ète kaponèr .Wi pran pa bann risk initil é ou néna dé shanss pa gingn lo kou.Antouléka wi gingn mwinss ké sak i pran in bonpé lo risk.

Finalman mi koné lo kozman mé mi yèm pa li pars la sossyété i préfèr la fyèrté avèk la pèr é ni pé dir kapon i pran pa konm shoi d'ète kapon é sa i ariv konmsa.

Alé ! Mi kite azot rofléshir la dsi é ni retrouv pli dvan sipétadyé.

Justin